

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 29 SEPTEMBRE 1848.

PARLEMENT ANGLAIS.

Le 5 courant, la Reine a protégé en personne le Parlement Anglais. On remarquait à cette cérémonie M. De Beaumont chargé d'affaires de la République Française, et le Prince de Joinville et le Duc de Nemours. Le discours de la Reine a été comme suit.

Milords et Messieurs :

Je suis heureuse de vous décharger des devoirs d'une laborieuse et longue session. L'acte pour réprimer les crimes en Irlande a eu les plus heureux effets. La prise d'armes qui a eu lieu dans des buts criminels a été supprimée, et des meurtres atroces ont été vengés par la conviction et le châtiement des coupables. La détresse en Irlande, qui provenait de la perte des récoltes, a été soulagée par la loi des pauvres, et par les contributions charitables du Royaume-Uni. D'un autre côté, des conspirateurs ont voulu profiter de la circonstance pour faire rebeller mes sujets souffrants. On donnait à ces malheureux l'espérance du pillage et de la confiscation, tandis qu'on publiait les projets les plus insensés pour satisfaire les ambitieux. Dans ce moment, j'ai fait un appel à votre loyauté et à votre sagesse pour de plus grands pouvoirs, et grâce à votre prompt concours, mon gouvernement a pu en quelques jours déjouer des complots tramés pendant plusieurs mois. L'énergie et la décision du lord lieutenant d'Irlande en cette circonstance méritent ma plus grande approbation. Au milieu de ces difficultés, vous avez continué à travailler à l'amélioration des lois. J'ai donné ma sanction cordiale aux mesures qui ont en vue l'amélioration de la santé publique, et j'ai de plus en plus espérance que le travail dans ce sens ne fera que continuer.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie des subsides que vous avez votés si promptement pour le service public. Je ferai tout en moi pour profiter des occasions de faire les économies que permettront les affaires de l'état.

Milords et messieurs :

J'ai renouvelé formellement mes relations diplomatiques avec le gouvernement de France. La bonne entente a continué à exister sans interruption entre les deux pays. Des événements d'une grande importance ont troublé la tranquillité intérieure de plusieurs Etats de l'Europe, tant au nord qu'au sud. Ces événements ont amené des hostilités entre des pays voisins. Je travaille de concert avec des puissances amies à arranger ces difficultés à l'amiable, et j'espère que nos efforts seront heureux. J'ai un grand plaisir à croire que le sentiment croissant des bienfaits de la paix sera que les nations de l'Europe continueront à en jouir. Au milieu de ces bouleversements, j'ai en la satisfaction de conserver la paix de mes propres Etats et de maintenir notre tranquillité intérieure. La force de nos institutions a été mise à l'épreuve et a été jugée suffisante. Je me suis étudiée à conserver au peuple confié à ma garde la jouissance de cette liberté temporelle qu'il sait si bien apprécier. Mon peuple de son côté comprend trop bien les avantages de l'ordre et de la sûreté, pour donner aux partisans du pillage et de la confusion aucune chance de succès dans leurs desseins destructeurs. Je reconnais avec complaisance les nombreuses marques de loyauté et d'attachement que j'ai reçues de tous les rangs de mon peuple. J'ai la plus grande espérance, qu'en continuant à avoir ce respect pour la loi et cette obéissance aux préceptes de la religion, les libertés du peuple puissent, par la grâce du Tout-Puissant, se conserver.

COMMERCE LIBRE.

Depuis quelques temps les visionnaires abondent partout. En Angleterre, il s'en trouve un bon nombre, à Paris il n'en manque pas, en Italie et en Allemagne il y en a en abondance, aux Etats-Unis ils sont si nombreux qu'on ne peut les compter, et en Canada ils essaient de lever la tête et de publier leurs doctrines sectaires, leurs doctrines subversives ou du moins agitatrices. Comme on le pense bien, nous n'entendons pas faire voir toute la faiblesse du raisonnement de tous les visionnaires Européens. Qu'il nous suffise de nous occuper de ceux d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada en ce qui regarde cette colonie. Pour cela nous ne croyons pouvoir mieux faire que traduire l'article suivant du Witness de Montréal qui fait bon marché des idées et opinions de tous ces visionnaires. Pour nous en convaincre, écoutons-le :

" Nous entendons beaucoup parler du plus grand esprit d'entreprise et de la prospérité des Etats-Unis. On ajoute que si le Canada leur était annexé, nous serions ou ne pourrions pas nous en vanter. Les New-York et les Cincinnati septentrionaux; nos canaux, nos bateaux à vapeur et nos chemins de fer seraient encombrés de marchandises et de passagers. Et peut-être en effet en serait-il ainsi en grande partie; mais pourquoi cela? Seulement parce que ce serait une extension du système de commerce libre. A présent nous n'avons de commerce libre avec aucun pays au monde; alors, nous aurions le commerce libre avec tout le continent Nord-Américain, qui est un monde à lui seul. De fait un des éléments les plus grands de la prospérité des Etats-Unis est ce commerce libre en dehors de leurs propres frontières, commerce qui est permanent, quand même ils diminueraient considérablement leurs ressources en imposant des restrictions sur leur commerce avec les pays étrangers. C'est comme si l'Europe abolissait toutes restrictions internationales, et ne conservait de maisons de douanes que relativement à l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. Mais le principe du commerce libre pourrait être mis en pratique en Canada, sans annexion aux Etats-Unis. Commerçons par faire disparaître les tarifs et les maisons de douanes, et laissons tout le monde commercer avec nous; et bien loin pour nous d'enviser le sort des Etats-Unis, ceux-ci envieront bientôt le nôtre. Mais dans ce cas, il faut avoir recours à une taxe directe pour soutenir le gouvernement, et nos cultivateurs ne voudront jamais y consentir! Eh bien! s'ils préfèrent payer, disons, un chelin de plus par louis pour tout ce qu'ils consomment, et probablement recevoir un chelin de moins par louis pour tout ce qu'ils vendent, que de payer chaque année quelques piastres en taxes directes, on ne peut les en empêcher; mais nous avons une meilleure idée de leur intelligence, et nous pensons que ce ne serait pas la leur raisonnement, si la chose leur était bien représentée. Supposons que les cultivateurs, terme moyen, vendent pour £100 par an, et achètent pour

£50; eh bien! l'épargne dans une année par le moyen du commerce libre (à seulement un chelin dans le louis) serait de plus de sept louis, tandis que certainement les taxes directes ne se monteraient pas à sept piastres. De plus, si le Canada était pour devenir un état de l'Union, les cultivateurs auraient à supporter une taxe directe, et n'auraient pas non plus le commerce libre. Le gouvernement fédéral ne permettrait au Canada ni de recueillir ses propres revenus, ni de partager les revenus généraux, pas plus que les autres états.

" Mais, même avec nos restrictions actuelles, nous doutons fort que le Haut-Canada soit le moins du monde en arrière d'aucune partie des Etats-Unis; l'accès dans les mêmes circonstances en ce qui regarde le progrès et l'esprit d'entreprise et de prospérité. La comparaison du recensement et des évaluations, les propriétés, faits périodiquement, parle, si nous ne nous trompons pas, fort en faveur du Canada; et aux exhibitions d'agriculture et d'horticulture on admet généralement que les Canadiens ne sont pas en arrière de leurs voisins.....

" Nous ne croyons pas que la forme du gouvernement, du moins en ce qui a rapport à la différence entre ceux du Haut et des Etats-Unis, ait quelque chose à faire avec la question de prospérité; car sous l'un et sous l'autre, la liberté et la sûreté des personnes, de la propriété et de l'opinion sont bien garanties et un écrivain éminent, M. De Tocqueville, a démontré que le progrès des Etats-Unis était aussi rapide quand ils étaient colonies qu'il l'est actuellement. — Ainsi donc, si nous voulons la prospérité, recherchons-la dans une liberté éclairée de commerce avec toutes les autres nations.

NAVIGATION.

Nous traduisons du Pilot la lettre suivante qui a rapport aux lois de navigation; cette lettre est adressée à une maison de commerce de Chicago :

Bureau du secrétaire, Montréal, 23 septembre 1848.

Messieurs, — J'ai l'honneur, par ordre du gouverneur général, d'accuser réception de votre lettre du 7 du courant, qui transmettait une communication à vous adressée par Messieurs et de Chicago, dans l'état d'Illinois, demandant à faire passer leur barque Ulca par les eaux du Canada jusqu'à Québec.

J'ai l'instruction de vous écrire en réponse, pour l'information des requérants, que dans d'autres occasions, et dans l'intention de limiter d'avantage l'usage des eaux du Canada par des vaisseaux étrangers entre Québec et Montréal, le gouvernement de Sa Majesté a porté une sérieuse attention sur des questions qui avaient rapport à la légalité et politique de cette navigation, de telle sorte qu'il est hors du pouvoir discrétionnaire de Son Excellence, comme gouverneur de cette colonie, d'accorder la permission demandée.

Son Excellence m'ordonne cependant de dire qu'elle a lieu de croire que ce sujet attirera encore l'attention du gouvernement de Sa Majesté, en ce qui regarde l'usage des canaux maintenant ouverts sur la ligne du St. Laurent, et par rapport à la politique d'un commerce moins restreint qu'il est présent entre le Canada et les Etats-Unis; et qu'elle espère apprendre, avant l'ouverture de la navigation au printemps prochain, et pouvoir annoncer publiquement les intentions du gouvernement de Sa Majesté sur ces importantes matières.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble serviteur, J. LESLIE, secrétaire.

LES JOURNALISTES.

Quelquefois on se fait une idée fort exagérée des profits des journalistes. Ceux-ci ont beau dire le contraire, on s'imagine qu'ils se plaignent à tort. Afin de faire voir exactement ce qui en est, nous traduisons le passage suivant du dernier numéro du Blackstone Chronicle, obligé de cesser de paraître faute d'encouragement. Le rédacteur n'a donc maintenant aucun intérêt à parler comme il le fait; écoutons-le donc :

" Si l'on vous demande de publier un journal, ne vous fiez pas aux promesses verbales pour avoir des souscripteurs. Calculez toutes les dépenses de l'entreprise, n'omettant aucun item qui vous vient à la mémoire, et multipliez le tout par 2. Alors faites l'estimation du revenu, mettant chaque item à la somme la moins haute que pourront vous le dire vos amis les plus prudents. Ajoutez-le tout et divisez par deux. Si ce dernier résultat est égal au premier, vous pouvez marcher. Autrement, n'avez pas plus à faire avec le projet qu'avec la peste ou le choléra. Si mon expérience peut servir à empêcher d'autres de se brûler les doigts, je ne serai pas tout-à-fait sans consolation."

Un Correspondant du Transcript de Montréal, s'apitoie fort sur l'état du Commerce dans le Bas-Canada, il ajoute que le fleuve St. Laurent est sans activité et qu'on ne sait pas en user. Il pense que si les lois de navigation actuelles en sont une cause, il en est une autre bien plus forte, c'est " que le Bas-Canada est Français! " Le seul remède, selon lui, à cette non-activité, c'est celui-ci : " L'Anglification du Bas-Canada! " Un pareil raisonnement ne mérite pas de réponse, et il suffit de le faire remarquer pour en faire voir toute l'absurdité et l'inconséquence.

Nous accusons réception de la première livraison du second volume du Répertoire National, publié et compilé par M. J. Huston, de cette ville. Cette livraison contient plusieurs pièces de poésies et morceaux de prose de l'année 1837. Nous ne doutons pas que M. Huston ne continue à recevoir l'encouragement que mérite cette publication. — On s'abonne chez MM. Loreil et Gibson, Montréal.

Nous voyons par les journaux de Québec que les travaux, que l'on propose de faire à l'entrée de la rivière St. Charles, coûteront la somme de £93268.

Nous aurions eu une réponse à donner à notre confrère du Morning Courier, mais la quantité d'autres matières nous force à la remettre à mardi.

AUX CORRESPONDANTS.

M. M., prétre, lettre reçue; réponse faite. M. B., prétre, lettre reçue; tel que désiré.

PROGRÈS DU PAPISME.

(Traduit de l'Oxford Herald, pour les Melanges.)

L'Eglise réformée d'Angleterre a certainement besoin d'employer toute son énergie, lorsqu'on voit les grands, les extraordinaires efforts que l'Eglise-catholique de Rome continue de faire, pour agrandir ses limites et étendre son autorité dans ce pays protestant. La nouvelle église dans Southwark est le théâtre de toutes sortes d'expéditions d'une tendance propagandiste, et M. Dakoley, apostat d'une foi plus pure et d'un système plus conforme à l'Écriture, qui y est fixé d'une manière permanente, attire une foule non seulement d'anglicans, mais aussi de non-conformistes, qui vont l'écouter dénoncer notre glorieuse réforme comme un jugement de Dieu sur cette terre malheureuse, et nos pieux réformateurs à peu-près comme autant d'agents de satan.

Mais Southwark ne sera pas le seul siège d'une église cathédrale dans le district métropolitain. L'évêque Wiseman a posé la pierre fondamentale d'une autre, et y a consacré huit jours, à Clapham, Clapham, si longtemps le quartier général de l'évangélicanisme. Et c'est une circonstance assez remarquable, que la messe depuis quelques mois a été célébrée à Clapham précisément dans la même chambre, où la première association de " la société biblique britannique étrangère, " qui depuis a joui de revenus si énormes et d'une si grande influence, se forma il y a près d'un demi-siècle. Un ordre de moines et une communauté des " sœurs de Notre Dame " sont sur le point de s'établir dans la même localité.

Les Oratoriens de Newman vont former un établissement à Bayswater, et le Dr. Whitty, un membre éminent du clergé catholique (romish) de Londres, va se joindre à eux. Les Passionistes, avec le père Ignace (l'hon. et Rév. M. Spencer) à leur tête, sont sur le point de fonder une colonie à Hampstead.

Le Dr. Wiseman paraît déterminé à accorder toute facilité et tout encouragement aux différents ordres de moines à Londres, et dans le " district de Londres. " Son précepteur, le Dr. Griffiths, a toujours été à propos de ne laisser s'établir dans son district que les ordres religieux de femmes. Mais tempora mutatur.

COLONISATION.

Nous trouvons dans le Journal de Québec la Correspondance qui suit et que l'on prie de reproduire :

Malbaie, le 15 septembre 1848.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai le plaisir de vous informer, que la belle association des agriculteurs défricheurs de la Malbaie, à la Rivière des Sables, a déjà fait abattre cet été, sur le front de chaque lot de tous ses associés, un large abatis, (chose qui serait comme incroyable, si nous n'avions pas ces abatis pour preuve, tant l'ouvrage est considérable) : ces abatis, dit-on, sont déjà brûlés et les travailleurs sont après les lever, ce qui leur permet d'y faire une belle semence le printemps prochain : et cette association n'a pas encore un sixième de son argent de dépensé. Vous voyez, M. le rédacteur, avec quel avantage et certitude cette association pourra continuer à faire augmenter les défrichements sur ces lots de terre d'ici à cinq ans; sans compter le produit des récoltes de chaque année. Ne lui restera-t-il pas bien clairement assez d'argent (suivant son désir à sa formation,) pour bâtir une maison logeable sur chaque lot, pour y faire ses moulins à farine et à scie pour le bois de ses bâtisses?

Vous avez déjà appris sans doute, qu'une autre association considérable formée sur le même modèle, a été établie par les habitants de la Baie Saint Paul, qui n'est commencée qu'au premier d'août dernier, et qui cependant est déjà en pleine opération; elle a déjà fait chaîner le terrain dont elle a besoin pour son nombre extraordinaire d'actionnaires, sur les rives sud du lac St. Jean en front, et d'un côté la petite décharge du même lac. Or, M. le rédacteur, y a-t-il rien de plus beau, que cette énergie extraordinaire avec laquelle marchent les habitants de ces deux grandes paroisses. Sitôt que cette association a été bien expliquée à la Baie Saint-Paul, les habitants dans leurs propres intérêts l'ont adoptée sur le champ, à la première fois qu'ils leur en a été parlé. Pourquoi? Parce que la chose une fois comprise, est regardée comme vraiment utile, et même indispensable pour ceux qui ont des enfants à établir et qui désirent les fixer avec avantage dans cette contrée, d'autant qu'il n'y a aucun risque pour les actionnaires, vu que celui qui a un enfant, deux ou trois à établir, prend un, deux ou trois lots; ce qui forme autant d'actions qu'il a de lots, et il paie £12 10 0 par action pour faire défricher sur ses lots, mais en commun avec les autres; et conséquemment ne risque rien n'agissant que dans ses propres intérêts puisqu'il ne débourse pour faire travailler que pour lui ou ses enfants. Cependant je vais vous donner une explication de la manière la plus courte possible des principales clauses qui composent l'acte ou règlement de cette association, accompagnées de quelques petites remarques afin de faire connaître à ceux qui n'en sont pas au fait; afin que ceux qui la connaissent se forment sur ce modèle, et en établissent immédiatement de semblables et de considérables et en trouvent le but simple et avantageux et même indispensable. Chaque action est de 12 0 0, et cet argent est destiné au défrichement d'un lot de terre de 4 arpents sur 30 pour chaque action. Il y a 11 personnes de choisies et de nommées entre les actionnaires par élection, pour former le bureau des directeurs de l'association qui sont élus pour un an. Ce bureau doit rendre compte de sa gestion tous les ans, et tous membres de ce bureau sont obligés d'agir, de diriger et de conduire tous les affaires de la dite association, et d'agir gratuitement. Les membres de ce bureau font chaîner un terrain sur les terres incultes de la Couronne, suffisant pour fournir un lot de 4 arpents sur 30 pour chaque action. Ce lot de terre qui peut former un Township entier, est chaîné d'une manière régulière sur des lignes parallèles à celle du dernier ou plus voisin Township qui se trouve chaîné par l'ordre du gouvernement, afin de n'être pas dérangé plus tard dans leurs défrichements, lors que le gouvernement fera chaîner ces lieux en Townships réguliers. Le bu-

reau des directeurs avec les argents de tous les actionnaires réunis dans la même bourse, qui sont payables par installations ou en divers termes au besoin et à la requisition du bureau, engage des travailleurs, les fait conduire par des surveillants, fait défricher par rang régulier dans son terrain; fera semer et vendre les produits des récoltes pour aider à continuer les défrichements et faire les autres travaux pendant les 5 années que durera l'association : ayant le soin de n'ouvrir les rangs qu'à tous les 60 arpents, afin de faire aboutir deux rangs au même chemin. Pour n'avoir 1^o qu'un chemin à faire et à entretenir par chaque deux rangs, 2^o pour conserver du bois plus longtemps sur chaque lot, vu que la ceinture se trouvera dans le même endroit ou sur le même cordon à tous les deux rangs. Le bureau fera construire une maison logeable sur chaque lot ou terre, aussi un moulin médiocre à scies pour le bois de ses bâtisses et un moulin à farine pour les sociétés, si c'est possible. Il fera aussi partager tout le terrain par lot d'après le nombre d'actions; les lots seront tous estimés avant leur livraison aux actionnaires et seront ensuite tirés au sort entre eux et la différence sur l'estimation sera remise en argent par le comité de régie à ceux qui en auront d'une valeur plus médiocre, et ce, avant qu'ils puissent en prendre possession eux mêmes, en suite chaque actionnaire prendra possession de son lot. Par ce moyen, les actionnaires ouvriront alors leurs enfants sur des terres qui seront ouvertes par de larges défrichements et qui auront des maisons pour les recevoir; ils bâtiront une chapelle et des écoles, étant certains d'être assez d'habitants établis en même temps et sur les mêmes lieux pour pouvoir avoir un prêtre aussitôt résidant parmi eux. Cette association donne les moyens surprenants, de former une grande paroisse, par chaque association tirée de la même paroisse, de frères, de parents et d'amis, accoutumés à sympathiser entre eux, qui se trouvent tous établis le même jour, comme par un enchantement.

Cette association a aussi pour elle, le double avantage de rencontrer les vues larges et éclairées du gouvernement actuel de notre province, en favorisant la colonisation de notre pays, par l'ouverture des terres incultes de la couronne à la culture, et favorisant aussi par là même le commerce, en lui donnant une proportion proportionnelle à l'étendue des défrichements. Elle est positivement contre tout monopole, puisque c'est le nombre des lots pris et ouverts à la culture immédiate qui forme l'étendue du terrain, ou la grandeur d'un nouveau township, et non un township demandé pour être formé par lots, établi et ouvert plus tard à la culture. La société a tellement le monopole en honneur, que dans ses règlements il est spécialement statué; " que personne ne pourra avoir ou acquérir plus de trois actions, encore que du consentement du comité de régie, " afin de se tenir en garde contre les gens riches et accapareurs, qui pourraient peut-être acheter d'un grand nombre d'actionnaires pauvres pendant le temps que doit durer la société, pour revendre ces lots après quelque années, à une prix très élevé, et en faisant perdre par ce moyen l'établissement réel d'un grand nombre de ces actionnaires. Mais la société n'a pas voulu le permettre, malgré que plusieurs bons habitants même, avaient plus que trois garçons à établir et auraient désiré prendre un plus grand nombre d'actions. Sans la formation d'une semblable association, qui pourrait aller seul s'établir isolément dans des lieux aussi éloignés? manquant de chemins et de communication, non-seulement pour parvenir sur les lieux, mais même entre les établissements des mêmes terrains, par défaut de voisins, comme il arrive toujours lorsque chacun va s'établir l'un après l'autre, quand la chose lui adonne, même souvent après plusieurs années; et sans défrichement aucun, ils ne peuvent avoir, par défaut d'herbe et de foin, les animaux qui leur seraient indispensablement nécessaires, pour cultiver, vivre et se vêtir; mais après cinq années de défrichement et de culture, les chemins entre tous les rangs seront ouverts, l'herbe et le foin auront le temps de s'étendre et pousser, et tous ces nouveaux et jeunes habitants pourront subsister et se maintenir entre eux avantageusement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre très humble, Et obéissant serviteur, Ed. TREMBLAY.

FAITS DIVERS.

LOIS DE NAVIGATION. — On nous dit qu'il doit se tenir au commencement de la semaine prochaine une grande assemblée des citoyens de Montréal, pour passer des résolutions et dresser une requête aux trois branches du parlement anglais, afin d'obtenir le rappel des lois de navigation.

LES BALEINES. — Le Herald nous apprend que les habitants de Kamouraska sont visités périodiquement par un certain nombre de baleines venant du golfe. Cet été, ils ont engagé un homme accoutumé à la pêche à la baleine, et ont équipé deux petits vaisseaux pour recevoir chaudière et esclames les baleines. Le Herald ajoute qu'il y a à peine quinze jours ils en ont tué une qui avait soixante (!!!) pieds de long; et que ce premier succès engage les nouveaux pêcheurs à être sur le qui-vive pour continuer à faire une bonne réception aux déléguées des mers du nord.

EGLISE DE TORONTO. — C'est aujourd'hui qu'a dû avoir lieu à Toronto la consécration de l'église cathédrale. Mgr. Hughes, Mgr. Phelan, Mgr. Bourget, Mgr. Prime, et quelques autres prélats doivent assister à cette magnifique cérémonie. On ajoutait que ce devait être Mgr. Hughes qui ferait le sermon.

PONT DE JACQUES CARTIER. — Nous voyons par la Gazette de Montréal que l'on vient de faire une expérience sur le modèle en bois du pont de Jacques Cartier. On a chargé ce pont en miniature d'un poids fort considérable et il a résisté très bien; en sorte, conclut avec raison la Gazette de Montréal, que le pont de Jacques Cartier est très sûr et un des mieux construits dans le pays.

NAUFRAGE. — Nous voyons par la Gazette de Montréal de ce matin que le vapeur Princess-Victoria a donné contre un chicot, dans la journée d'hier, un peu au dessus de Brockville, et qu'il a sombré. Sa cargaison était composée de fleur.